CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E196105** **VALABLE JUSQU'AU** **19/09/2027**

ÉDITÉ LE 07/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/03/2022

Raison sociale : EURL MATTHIEU PROUTEAU

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 22/06/2026

Capital : 10 000

2 RUE DE LA TUILERIE
49300 CHOLET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM ANGERS 911829430

Siret : 911 829 430 00014

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5504718

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 120 101 007

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 120 101 007

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 02 41 62 06 72 **Fax :** 02 41 58 53 55

Portable :

Responsabilité légale :
PROUTEAU MATTHIEU GÉRANT

Site Internet : http://www.ets-prouteau.fr

E-mail : depann.express49@wanadoo.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 630 087 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		27/09/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/07/2026 09:58

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E196105** **VALABLE JUSQU'AU** **19/09/2027**

ÉDITÉ LE **07/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/03/2022
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 22/06/2026
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **911 829 430 00014**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 5504718
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 120 101 007
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 120 101 007
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **EURL MATTHIEU PROUTEAU**

2 RUE DE LA TUILERIE
49300 CHOLET

Téléphone : 02 41 62 06 72 **Fax :** 02 41 58 53 55
Portable :

Site Internet : http://www.ets-prouteau.fr
E-mail : depann.express49@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
PROUTEAU MATTHIEU GÉRANT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/09/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier)	31/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	25/03/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	27/09/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	27/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/07/2026 09:58

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.